



**Organisation des Nations Unies
pour le développement
industriel**

Distr.: Générale
30 mars 2007

Français
Original: Anglais

Conseil du développement industriel

Trente-troisième session

Vienne, 25-27 juin 2007

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

Comité des programmes et des budgets

Vingt-troisième session

Vienne, 2-4 mai 2007

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Lettre d'envoi		3
I. Introduction	1-3	4
II. Étendue de la vérification	4-5	4
III. Planification et état d'avancement de la vérification	6-8	4
IV. État du suivi des recommandations	9	5
V. Gestion axée sur les résultats	10-24	5
A. Introduction	10-11	5
B. Institutionnalisation de la gestion axée sur les résultats	12-16	6
C. Planification des programmes, budgétisation, contrôle et évaluation	17-21	7
D. Gestion axée sur les résultats dans les bureaux extérieurs	22-23	9
E. Mise en œuvre durable de la gestion axée sur les résultats	24	9

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.07-81813 (F)



VI.	Questions de gouvernance	25-33	9
	A. Bureau des services de contrôle interne.....	25-31	9
	B. Mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public.....	32-33	11
VII.	Conclusion	34	12
Annexe A	Suite donnée aux recommandations formulées dans les précédents rapports de vérification externe	35	13

Le 16 mars 2007

Monsieur le Président du Conseil du développement industriel
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Centre international de Vienne
B.P. 300
A-1400 Vienne

Madame la Présidente/Monsieur le Président,

**RAPPORT INTÉRIMAIRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2006**

J'ai l'honneur de présenter au Conseil du développement industriel, à sa trente-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des programmes et des budgets à sa vingt-troisième session, mon rapport intérimaire sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Les états financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2006-2007 terminée le 31 décembre 2006 n'ont pas été vérifiés et je n'ai exprimé aucune opinion à leur sujet.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que, conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, j'ai donné au Directeur général la possibilité de formuler des observations sur mon rapport.

Veillez agréer, Madame la Présidente/Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

**Le Commissaire aux comptes
Vérificateur général des comptes de la République d'Afrique du Sud**

[Signature]

Terence Nombembe

I. Introduction

1. La vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) m'a été confiée pour l'exercice budgétaire 2006-2007 en ma qualité de Vérificateur général des comptes de la République d'Afrique du Sud, conformément aux dispositions de la résolution GC.11/Dec.16, que la Conférence générale a adoptée à sa onzième session ordinaire. C'est un grand honneur pour moi de présenter au Conseil du développement industriel à sa trente-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des programmes et des budgets à sa vingt-troisième session, mon rapport intérimaire sur les principaux aspects de la vérification externe des comptes.

2. Un rapport intérimaire a pour la première fois été présenté pendant l'exercice budgétaire 2002-2003. L'objectif n'est pas d'exprimer une opinion sur les états financiers pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2006, mais plutôt de rendre compte des activités exécutées dans le cadre de la vérification externe des comptes et des recommandations qui en découlent.

3. Le présent rapport se compose de plusieurs parties, dans lesquelles sont respectivement regroupées mes observations concernant les questions liminaires et l'état d'avancement de la vérification, la situation financière, la suite donnée à mes précédentes recommandations, la gouvernance et la gestion axée sur les résultats.

II. Étendue de la vérification

4. La vérification des comptes a été effectuée conformément aux dispositions du chapitre XI du Règlement financier de l'Organisation et du mandat additionnel régissant la vérification externe des comptes qui y figure en annexe, aux normes communes du Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes internationales de vérification.

5. On a appliqué une méthode globale qui tient compte des aspects financiers, du besoin de conformité et de la valeur ajoutée. Le Commissaire aux comptes peut ainsi améliorer la procédure de contrôle de la transparence pour aider l'Organisation à mener à bien sa mission de façon économique, efficace et efficiente.

III. Planification et état d'avancement de la vérification

6. Mon équipe a effectué, en septembre 2006, une visite aux fins de la planification stratégique pour mettre au point la stratégie de vérification pour l'exercice biennal et, plus récemment, a établi des prévisions détaillées afin d'obtenir des informations actualisées sur les activités de l'Organisation et les mécanismes connexes.

7. En ce qui concerne la vérification de la conformité, les risques ont été évalués en détail de façon à ce que, lors de la vérification des aspects financiers et de la conformité, nos ressources soient utilisées à bon escient. Un suivi de la mise en œuvre des recommandations découlant de la vérification externe a également été réalisé. On fera avancer la vérification de la conformité en effectuant une avant-

dernière vérification au cours de l'année 2007, puis une vérification finale une fois l'exercice clos, en 2008.

8. Par ailleurs, nous avons prévu d'exécuter nos travaux à valeur ajoutée à différentes étapes de la vérification. Lors de notre visite intérimaire, sur laquelle porte le présent rapport, nous avons examiné les progrès réalisés dans la mise en place de la gestion axée sur les résultats. Nous avons l'intention de poursuivre nos travaux à cet égard lors des visites prévues dans les bureaux extérieurs et pour l'avant-dernière et la dernière vérification, pendant lesquelles nous comptons en outre évaluer les incidences de la gestion axée sur les résultats sur la gestion des programmes et des projets.

IV. État du suivi des recommandations

9. Pendant l'exercice budgétaire 2004-2005, j'ai adressé à la direction quatre lettres contenant un nombre important de recommandations. Le Secrétariat a communiqué ses observations, lesquelles ont été examinées lors de la vérification provisoire. J'ai noté avec satisfaction que, s'il faudrait peut-être plus d'un an pour répondre à certains problèmes, la plupart des recommandations formulées avaient déjà été mises en œuvre, notamment celles concernant le renforcement du contrôle interne, les améliorations à apporter à la gestion du comportement professionnel, les apurements concernant les biens non consommables au Siège et dans les bureaux extérieurs, ainsi que les améliorations à apporter à la fonction achat et le contrôle général des activités informatiques. Dans l'annexe A du présent rapport, j'ai établi un tableau récapitulatif des principales recommandations se trouvant encore à différents stades de leur mise en œuvre.

V. Gestion axée sur les résultats

A. Introduction

10. J'ai examiné l'état de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au Siège de l'ONUDI et dans ses bureaux extérieurs depuis mon premier rapport qui a abordé ce sujet (rapport intérimaire sur l'exercice biennal 2002-2003, IDB.27/6-PBC19/6). Dans le cadre de cet examen, qui avait pour toile de fond le projet de l'ONUDI de poursuivre la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, j'ai étudié les documents pertinents et je me suis entretenu avec les fonctionnaires concernés. Le projet avait pour but d'améliorer la programmation et la budgétisation, le suivi et l'évaluation des résultats, et d'assurer la bonne exécution du cadre de programmation à moyen terme.

11. La gestion axée sur les résultats, introduite pour la première fois en 2003 et 2004, a été mise en œuvre progressivement par l'ONUDI dans toutes ses activités en tant qu'outil de gestion, entre autres, pour accorder davantage la priorité aux résultats et pour améliorer ses rapports sur les résultats de la performance. À cet égard, le Directeur général a continué de montrer la voie de la réforme à l'ONUDI, en confirmant à de nombreuses occasions la détermination de l'Organisation à appliquer les méthodes de gestion axées sur les résultats. Les paragraphes ci-après récapitulent, de manière relativement détaillée, les conclusions formulées, et

présentent un certain nombre de recommandations à examiner dans le cadre de l'application en cours des méthodes de gestion axée sur les résultats.

B. Institutionnalisation de la gestion axée sur les résultats

12. Un examen des documents officiels a fait apparaître que l'ONUDI avait établi une base solide pour l'application de la gestion axée sur les résultats. Différentes lignes directrices ont été publiées pour promouvoir une approche et une compréhension communes des concepts et des principes de la gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation. Des étapes importantes ont déjà été franchies dans la mise en œuvre en cours de cette approche¹ en tant qu'outil de gestion destiné à améliorer la performance de l'Organisation. Cependant, il reste encore à mettre au point un cadre politique cohérent pour régir l'institutionnalisation de la gestion axée sur les résultats en tant que stratégie de gestion globale. Un tel cadre servirait notamment de base pour élaborer une stratégie complète assortie de délais pour la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats. Il m'a été agréable de constater que l'ONUDI avait déjà pris conscience de la nécessité d'un tel cadre. Cette question a déjà fait l'objet d'un examen préliminaire et l'ONUDI est d'avis que pour formuler un tel cadre des ressources importantes étaient probablement nécessaires et qu'il fallait harmoniser le cadre avec les principes de la gestion axée sur les résultats au sein de l'ensemble du système des Nations Unies.

13. L'introduction et la poursuite de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au sein de l'ONUDI ont principalement bénéficié d'un financement du Ministère du développement international du Royaume-Uni et de quelques ressources limitées apportées par l'Organisation. Cette dernière a insisté sur le fait que pour soutenir l'application de la gestion axée sur les résultats, notamment la formation du personnel et l'élaboration de systèmes de suivi, d'évaluation et de communication de l'information, un investissement de ressources provenant de son budget ordinaire serait nécessaire. À cet égard, elle a déjà bien avancé dans le recrutement d'un fonctionnaire de niveau P-3, qui consacrerait environ 50 % de son temps aux activités relatives à la gestion axée sur les résultats et l'autre moitié à l'évaluation. Je suis bien conscient que l'application durable de la gestion axée sur les résultats peut exiger d'importantes ressources supplémentaires, mais également que le succès de cette entreprise pourrait permettre de réaliser des gains d'efficacité qui, en retour, pourraient être utilisés pour continuer de financer les activités relatives à la gestion axée sur les résultats.

14. L'expérience de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats dans d'autres organismes des Nations Unies a montré que l'intégration de ce mode de gestion aux activités était un défi de taille, notamment lorsqu'il s'agit d'assurer, auprès de l'ensemble des fonctionnaires, une compréhension commune des concepts et des principes, des questions relatives à la gestion du changement et du renforcement des capacités. L'ONUDI ne fait pas exception à cette règle. Elle a notamment bien compris que le succès de l'introduction de la gestion axée sur les

¹ Proposition de projet relative à la poursuite de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI présentée au Ministère du développement international du Royaume-Uni le 24 mai 2006 et pour lequel un déblocage d'environ 200 000 dollars des États-Unis a été approuvé le 26 septembre 2006.

résultats dépendait de l'engagement ferme de la direction et, afin d'assurer la coordination de la mise en œuvre, elle a chargé le Bureau de la stratégie de l'organisation et de l'échange de connaissances de superviser le processus, avec l'assistance d'un comité directeur chargé de la gestion axée sur les résultats et de divers points focaux.

15. Comme indiqué ailleurs, il importe de veiller à ce que tous les fonctionnaires comprennent bien en quoi consiste la gestion axée sur les résultats et quelles en sont les incidences sur leur travail. Au cours de mes entretiens avec différents points focaux, j'ai pu noter avec intérêt qu'il existait un certain nombre de divergences dans la manière dont les uns et les autres appréhendaient les concepts et les principes de la gestion axée sur les résultats. Il devient donc essentiel, pour assurer le succès de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, de promouvoir une formation adaptée, immédiate et économiquement rationnelle. L'ONUDI en mesure bien l'importance et organise des formations continues sur ce thème non seulement à l'intention des points focaux, mais aussi à l'intention d'un certain nombre de ses fonctionnaires, en particulier ceux qui participent aux programmes de coopération technique et à la gestion des finances. Consciente de la nécessité de développer les formations et de renforcer les capacités, elle a entrepris d'élaborer un plan de formation complet visant différents groupes de fonctionnaires, y compris les directeurs, les hauts responsables, les administrateurs de projets, les points focaux pour la gestion axée sur les résultats, les fonctionnaires concernés des services généraux et le personnel des bureaux extérieurs. J'ai recommandé à l'ONUDI d'accélérer l'élaboration de son plan de formation, qui était l'un des principaux produits du consultant principal recruté pour s'occuper des questions relatives à la gestion axée sur les résultats dans le cadre du projet financé par le Ministère du développement international.

16. Nombre d'organisations ayant mis en œuvre la gestion axée sur les résultats en tant qu'outil de gestion conviennent qu'il faudrait, pour ce faire, une stratégie assortie de délais, ce que confirment de nombreux ouvrages sur le sujet. Tout en souscrivant à cette analyse, l'ONUDI a indiqué qu'il n'était pas possible d'impartir des délais précis pour la réalisation des cinq principaux aboutissements énoncés dans le cadre logique, en raison de l'influence de différents facteurs extérieurs. En revanche, elle a fixé des délais pour les produits correspondant à chaque aboutissement. La fixation de délais est un élément capital pour garantir que l'Organisation atteindra les objectifs qu'elle s'est fixés à partir de ses priorités. Il importe également de veiller à ce que les délais soient systématiquement liés aux plans de travail à tous les niveaux, les aboutissements réalisés par les différents services influant sur ceux de l'ensemble de l'organisation.

C. Planification des programmes, budgétisation, contrôle et évaluation

17. L'échange de connaissances et l'obligation de rendre des comptes sont des objectifs fondamentaux de la gestion axée sur les résultats. Pour atteindre ces objectifs, les informations pertinentes doivent être réunies, analysées et communiquées en temps voulu pendant le cycle de planification et de

programmation². Par ailleurs, il est important de définir clairement les objectifs, les indicateurs de performance et les ressources nécessaires pour les atteindre. La définition des indicateurs de performance repose sur la fixation de valeurs de départ et de valeurs cibles qui permettent de mesurer la performance. Ces éléments forment la base du contrôle et de l'évaluation efficaces de la réalisation des objectifs, ainsi que de la communication d'informations y relatives.

18. L'ONUDI a fait des progrès dans la définition d'objectifs et d'indicateurs de performance clairs, mais j'ai remarqué que ceux-ci devaient être encore affinés. En outre, les indicateurs de performance n'étaient pas toujours spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. Par conséquent, les aboutissements et les produits doivent aussi être précisés, notamment parce que la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats demandait un apprentissage important et que l'ONUDI en était encore à fixer et à reformuler les valeurs de départ et les valeurs cibles pour rendre le contrôle et la communication de l'information plus efficaces.

19. Avec l'introduction de la gestion axée sur les résultats dans le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2006-2007, l'ONUDI s'est penchée sur la nécessité de mettre en place un mécanisme approprié de communication de l'information. Au terme de son évaluation des rapports examinant dans quelle mesure les aboutissements et les produits prévus pour chaque programme ou élément de programme avaient été atteints, l'ONUDI est arrivée à la conclusion que ces rapports continuaient à présenter, dans leur forme et leur contenu, des lacunes et des divergences. Elle a également constaté que 10 % seulement des éléments de programme semblaient disposer d'un système de suivi. Mon propre examen a confirmé cette conclusion, qui a fait apparaître que le taux de réponse pour l'établissement des rapports sur l'exécution des programmes (37 %, 19 éléments de programme sur 52) était aussi faible.

20. Des efforts concertés étaient en cours pour affiner la définition des aboutissements, des produits et des indicateurs de performance avec l'aide des points focaux de l'Organisation, qui a également pris des mesures pour améliorer la mise en œuvre des modalités de communication de l'information. Elle envisageait d'exploiter les enseignements tirés de la formulation du programme et des budgets pour 2006-2007 pour élaborer ceux de 2008-2009.

21. La gestion axée sur les résultats doit s'appuyer sur un système approprié de gestion de l'information, qui fait le lien entre le budget et les aboutissements et assure le suivi de la performance. J'ai constaté que les rapports présentés sur le programme et les budgets pour 2006-2007 n'étaient pas étayés par de telles informations ni par des dossiers de pièces justificatives. L'ONUDI comprend pleinement qu'il est nécessaire de disposer de pièces justificatives adéquates, mais a noté que la mise en place d'un tel système, prévoyant une piste de vérification complète à tous les niveaux et pour toutes les activités de l'ONUDI, exigerait beaucoup de ressources et que son application pourrait être limitée à court terme en raison du manque de ressources.

² Rapport du Corps commun d'inspection, JIU/REP/2005/6.

D. Gestion axée sur les résultats dans les bureaux extérieurs

22. Comme mentionné ailleurs, il est essentiel que les fonctionnaires, à tous les niveaux de l'Organisation, connaissent bien les concepts et les principes de la gestion axée sur les résultats. Cet outil de gestion vise aussi bien le Siège que les bureaux extérieurs de l'ONUDI. L'Organisation a introduit des plans de travail axés sur les résultats pour les bureaux extérieurs en 2007, dans le but d'améliorer l'efficacité et la transparence dans l'élaboration et la gestion des programmes, et la mesure des résultats. Afin de mieux sensibiliser le personnel à la question, l'ONUDI a élaboré des lignes directrices générales sur les principes de la gestion axée sur les résultats et leur application attendue dans l'élaboration des plans de travail pour les bureaux extérieurs.

23. Selon les informations, neuf bureaux extérieurs auraient déjà présenté des plans de travail avant la date butoir du 31 janvier 2007. Certains bureaux extérieurs ont indiqué qu'il était nécessaire de renforcer la formation dans le domaine de la gestion axée sur les résultats. L'ONUDI a déjà pris des mesures pour former systématiquement les fonctionnaires des bureaux extérieurs avec l'inclusion d'un module consacré à la gestion axée sur les résultats dans le cours d'initiation que suivent ceux qui sont déployés sur le terrain. La possibilité d'organiser un cours de formation pilote pour les représentants et les chefs des opérations de l'ONUDI en Afrique de l'Ouest était envisagée, la formation pouvant être étendue à d'autres régions si elle se révélait utile. Je recommande que l'ONUDI prenne des mesures pour veiller à ce que, par le biais d'initiatives de formation continue, une approche cohérente soit suivie dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats dans les bureaux extérieurs.

E. Mise en œuvre durable de la gestion axée sur les résultats

24. Mon analyse montre, d'un côté, que la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI semble bien établie et intègre de nombreuses bonnes pratiques, même si le processus n'est pas encore achevé et, de l'autre, qu'il reste des progrès à faire. J'encourage vivement l'ONUDI à mettre à profit les enseignements tirés de sa propre expérience, et de celle d'autres organismes des Nations Unies, pour soutenir la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats dans toutes ses activités, par le biais d'une formation continue et ciblée, du renforcement d'une culture axée sur les résultats et de l'amélioration des mécanismes de suivi, d'évaluation et de communication de l'information.

VI. Questions de gouvernance

A. Bureau des services de contrôle interne

25. Pendant ma visite de planification, j'ai examiné l'évaluation des risques de la vérification établie par le Bureau des services de contrôle interne, qui portait sur le Siège, les bureaux extérieurs, les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les projets. Le Bureau des services de contrôle interne l'a établie conformément à sa méthode d'évaluation des risques de la vérification, qui respecte

les normes de l'Institut des auditeurs internes. J'ai également examiné le plan de travail du Bureau pour 2006-2007, qui tient compte du résultat de l'évaluation des risques de la vérification susmentionnée, dans les limites des ressources budgétaires qui lui sont allouées. Par ailleurs, j'ai eu des discussions avec le Bureau pour garantir la coordination de nos activités de contrôle visant à renforcer le cadre de contrôle interne de l'Organisation, éviter les doubles emplois et faire face aux risques de la vérification en conjuguant nos efforts. Dernièrement, il y a eu des éléments nouveaux, décrits aux paragraphes suivants, qui devraient peut-être être examinés quant à leur impact potentiel sur le cadre de contrôle interne de l'ONUDI.

26. L'univers de la vérification des comptes de l'ONUDI peut se définir, à un haut niveau, comme les activités opérationnelles du Siège, y compris des bureaux extérieurs, des comptoirs de l'ONUDI et des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie. L'Organisation a nettement renforcé sa présence sur le terrain, avec plus de 70 emplacements, sans compter les centres nationaux pour une production plus propre et les bourses de sous-traitance et de partenariat³. Le Bureau des services de contrôle interne devrait analyser l'impact de cette présence accrue sur ses activités et sa capacité de couvrir cet univers en expansion, ainsi que les risques qui y sont liés, afin de déterminer la nature et l'étendue des assurances qu'il sera peut-être amené à donner, compte tenu des ressources dont il dispose.

27. Les organismes du système des Nations Unies reçoivent des contributions volontaires de divers donateurs. Certains subordonnent de plus en plus souvent l'octroi de ces fonds à des conditions et exigent, sur la base d'arrangements, des assurances en plus de celles que fournissent les fonctions de contrôle existantes, telles que la vérification interne et externe des comptes. L'ONUDI a adopté le principe de la vérification unique et se conforme à son règlement financier et à ses règles de gestion financière, qui prévoient que ses opérations sont exclusivement soumises aux procédures de vérification interne et externe. Ces assurances supplémentaires sont donc fournies par la vérification interne et externe de l'Organisation.

28. Lors de ma visite intérimaire, j'ai examiné les activités du Bureau des services de contrôle interne pour 2006. Mon examen comprenait une comparaison entre les activités effectives et les activités prévues dans le plan de travail du Bureau, une analyse de la nature de ses activités, ainsi que des états de présence. Mon analyse a fait apparaître que le Bureau avait pour l'essentiel réussi à exécuter son plan de travail, à l'exception de l'examen prévu de l'unité des services d'achat, qui en était aux stades initiaux de la planification, de l'évaluation externe de la qualité du Bureau requise en vertu des normes de l'Institut des auditeurs internes, ainsi que du suivi formel de la mise en œuvre des recommandations du Bureau. Des activités d'inspection et d'enquête avaient également fait l'objet d'un report.

29. S'agissant de la nature des activités du Bureau des services de contrôle interne, j'ai été heureux de noter qu'elles mettaient l'accent, par ordre d'importance, sur la vérification opérationnelle et la vérification de la conformité (47 %), les activités d'inspection et d'enquête (13 %), et les activités consultatives (7 %). J'ai également noté que le Bureau faisait office depuis 2006 de point focal au sein de l'ONUDI pour le Corps commun d'inspection du système des Nations Unies. Afin

³ Rapport du Corps commun d'inspection, JIU/REP/2005/6.

de ne pas compromettre son indépendance lorsqu'il fournit des services consultatifs à la direction, le Bureau devrait veiller à ne pas s'impliquer dans les fonctions opérationnelles de l'ONUDI, sauf dans les cas prévus par sa charte.

30. Mon examen des états de présence du Bureau pendant les trois dernières années, soit de 2004 à 2006, a fait apparaître qu'il travaillait en permanence à plus de 100 % des heures ouvrées, avec une hausse importante en 2006. Ce rythme de travail élevé s'expliquait notamment par la nécessité de répondre à de nombreuses demandes ponctuelles tout en continuant à exécuter le plan de travail, et par les postes vacants. J'ai également examiné les ressources budgétaires allouées au Bureau à partir de l'exercice biennal 2002-2003. J'ai constaté que les dépenses budgétées pour le personnel et les voyages autorisés ne semblaient pas avoir augmenté en proportion avec l'accroissement des activités vérifiables et connexes découlant du programme et du budget de l'Organisation, qui ont augmenté sur la même période.

31. Compte tenu des éléments nouveaux mentionnés au paragraphe 30, le risque existe que le Bureau ne puisse être en mesure de s'acquitter réellement de sa responsabilité concernant le cadre de contrôle interne de l'ONUDI.

B. Mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public

32. J'ai pris note de la décision du Conseil du développement industriel, à sa trente-deuxième session, concernant l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS). Le Conseil a donné son accord de principe à l'adoption par l'ONUDI des normes comptables internationales du secteur public, dans le cadre d'une adoption de ces normes à l'échelle du système des Nations Unies d'ici au 1^{er} janvier 2010. Il a par ailleurs demandé au Directeur général d'entreprendre l'évaluation, la planification et l'estimation des coûts du projet à inclure dans le projet de programme et de budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 et a demandé que les États Membres soient tenus au courant des éléments nouveaux concernant l'adoption des normes comptables internationales du secteur public.

33. J'ai depuis lors suivi les progrès effectués, par le biais de discussions approfondies avec la direction. J'ai également examiné la note établie par le Secrétariat sur les normes comptables internationales du secteur public (PBC.23/8) et étudié les avant-projets de programme et de budgets pour l'exercice biennal 2008-2009, qui intègrent l'initiative concernant les normes dans le grand programme G: services d'appui et gestion générale.

VII. Conclusion

34. Il m'est agréable de noter que j'ai continué à bénéficier de l'entière collaboration et du soutien sans réserve de la direction dans l'accomplissement de mes tâches de Commissaire aux comptes de l'Organisation. J'attends avec intérêt de pouvoir faire le point de la mise en œuvre de mes recommandations et suivre l'évolution de la situation.

**Le Commissaire aux comptes
Vérificateur général des comptes de la République d'Afrique du Sud**

[Signature]

**Terence Nombembe
Pretoria, Afrique du Sud
Le 16 mars 2007**

Annexe A

Suite donnée aux recommandations formulées dans les précédents rapports de vérification externe

35. Le tableau ci-après énumère les principales recommandations formulées dans mon rapport sur les comptes de l'Organisation pour l'exercice 2004-2005. Ces recommandations en sont à divers stades d'application. Les recommandations qui ne sont pas mentionnées ci-dessous ont été prises en compte et je tiens à en exprimer ma satisfaction.

<i>Recommandation</i>	<i>PBC.22/3</i>	<i>Observations du Secrétariat</i>	<i>Observations du Commissaire aux comptes</i>
Bureau des services de contrôle interne:			
Aucune activité n'a été enregistrée depuis quelque temps sur la ligne directe mise en place en 1999 pour permettre aux fonctionnaires de soumettre des plaintes ou des informations concernant l'existence éventuelle d'activités frauduleuses, de gaspillages, d'abus ou d'autres irrégularités.	16	Le Bureau recherche une adresse électronique pour la ligne directe avec un nom qui ne corresponde pas à l'abréviation d'une unité administrative. Dès que des ressources seront disponibles, un outil de notification sera créé en ligne, en collaboration avec la Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes/Services de gestion de l'information et des communications.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Conformément aux normes de l'Institut des auditeurs internes, une évaluation indépendante externe de la qualité du Bureau doit avoir lieu au moins une fois tous les cinq ans.	18	L'évaluation, qui demande de la part du Bureau un investissement important en temps, a été différée jusqu'au premier semestre 2007, la priorité ayant été donnée à des questions imprévues et urgentes en raison de leur impact potentiel sur l'Organisation.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Biens durables: la gestion des biens durables sur le terrain doit être améliorée.	30	Les inventaires des biens durables sur le terrain pour 2006 étaient en cours d'achèvement, et les comptes d'inventaire devraient être mis à jour en conséquence. La publication de documents de procédure et les conseils de la Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes/Services d'appui aux opérations/Unité des services d'appui généraux devraient permettre d'apporter des améliorations dans ce domaine.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Achats:			
Les directives en matière d'achat existaient sous forme de projet.	34	Il était prévu que le manuel des achats de l'ONUDI devrait être publié au premier semestre 2007.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Les plans d'achats étaient incomplets et l'Organisation pourrait en faire un usage accru en tant qu'outils de gestion et de suivi.	36	Bien qu'un nouveau système de planification des achats ait été introduit en octobre 2006, le taux de réponse des détenteurs des autorisations de dépenses évaluant leurs besoins pour 2007 était	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.

<i>Recommandation</i>	<i>PBC.22/3</i>	<i>Observations du Secrétariat</i>	<i>Observations du Commissaire aux comptes</i>
		faible.	
Les membres du personnel associés aux achats n'étaient pas tenus de faire une déclaration concernant les conflits d'intérêts susceptibles de se manifester dans l'exercice de leurs fonctions.	39	Même si la question était incluse dans le projet de lignes directrices sur les achats, elle serait examinée plus avant au prochain atelier sur les achats.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Technologies de l'information et de la communication (TIC):			
Réseaux: l'Organisation n'a pas encore mis en œuvre d'outil de sécurité propre à enregistrer et à notifier les violations ou les incidents touchant la sécurité du réseau.	46	Le LFX Process Desk a été acheté en 2005 et est actuellement en train d'être modifié. L'estimation la plus actuelle quant à sa mise en œuvre était juin 2007.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Systèmes d'exploitation et sécurité logique: un certain nombre d'insuffisances ont été relevées dans les contrôles du système d'exploitation et des accès logiques sur le serveur Windows NT, en particulier en matière de sécurité.	47	Il était prévu que l'outil de collecte et d'analyse des journaux du système automatique devrait être pleinement activé et servir de source d'alertes critiques pour le LFX Process Desk d'ici à juin 2007.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Politique de l'environnement et stratégie de gestion de l'environnement: l'ONUDI n'a pas réellement élaboré et mis en place une politique de l'environnement et une stratégie de gestion de l'environnement.	Annexe I	Il n'existait pas de politique à l'échelle du système des Nations Unies. La Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes et le Bureau du Directeur principal ont fait des recherches dans ce domaine et réuni des informations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies pour faire en sorte que soient adoptées les meilleures pratiques.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.
Passif éventuel: prestations de fin de service et assurance maladie après la cessation de service: aucun crédit n'a été ouvert pour couvrir le passif éventuel pour prestations de fin de service. De même, les prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service n'ont pas été intégralement financées.	Annexe I	Une solution était recherchée à l'échelle du système des Nations Unies pour régler la question des obligations non provisionnées. L'ONUDI participait à l'étude actuarielle commune réalisée actuellement par l'ONU. Elle avait également demandé au Corps commun d'inspection de rechercher une solution à l'échelle du système.	Le Commissaire aux comptes continuera de suivre la question.